

Appel à projet

- Résidence d'artiste -

Contexte :

La Ville de Saint-Étienne, labellisée ville 100 % EAC, conduit actuellement un projet de renouvellement de son offre culturelle et de proximité à travers la création d'un nouvel équipement socio-culturel au cœur des quartiers Sud-Est. Pensé comme un tiers-lieu fédérateur, ouvert et accessible à tous les publics, ce futur équipement accueillera notamment la nouvelle médiathèque de Beaulieu. Cette ouverture constitue une étape structurante pour le réseau municipal de lecture publique, engagé dans une évolution de ses pratiques afin de répondre aux transformations des usages culturels, aux attentes renouvelées des habitants et aux enjeux d'inclusion dès le plus jeune âge.

Dans ce contexte de transition et de préfiguration du futur équipement, la médiathèque de Beaulieu porte un projet de résidence d'artiste dédié à l'éveil artistique et culturel des tout-petits, en partenariat avec les structures petite enfance du territoire. Déployé directement au sein des lieux d'accueil des jeunes enfants afin de favoriser une démarche de proximité et une rencontre sensible avec la création artistique, le projet a vocation *in fine* à accompagner les enfants, leurs familles et les professionnels de la petite enfance dans la découverte du nouvel équipement. Il donnera lieu à une valorisation collective dans le cadre de son ouverture, affirmant ainsi la place de la petite enfance dans le projet culturel de territoire et du réseau des médiathèques.

Les projet d'Education Artistique et Culturelle (EAC) en direction de la petite enfance demeurent encore rares, alors même que les recherches démontrent l'importance déterminante des premières expériences culturelles dans le développement du langage, de l'imaginaire et du lien parent-enfant.

La Ville et son réseau des médiathèques souhaite ainsi expérimenter une démarche innovante autour de la thématique du conte, investi non pas comme un format littéraire mais comme discipline performative, une approche élargie centrée sur l'oralité, la voix, le récit comme outil de lien, le langage comme vecteur d'émancipation.

Critères d'éligibilité :

Être un artiste, une compagnie ou une équipe artistique professionnelle développant une démarche de création et de médiation autour du récit, du conte et de l'oralité, dans des champs artistiques variés tels que : conte, illustration, narration, lecture performée, oralité, scénographie, création sonore, captation et paysage sonore, arts visuels, performance, fabrication d'outils de médiation ou de dispositifs immersifs et participatifs à destination de la petite enfance.

Enjeux et objectifs :

Le projet s'adresse à des enfants de 0 à 3 ans et à leurs familles ainsi qu'aux professionnels et aux acteurs de la petite enfance du territoire.

À travers la thématique du conte dans sa dimension performative — voix, récit, oralité, geste, mise en espace et expérience sensible :

- ✓ Favoriser le développement du langage et des capacités d'expression dès le plus jeune âge ;
- ✓ Renforcer les liens parent-enfant à travers des expériences partagées autour du récit et de l'oralité
- ✓ Soutenir la construction de l'imaginaire, de l'attention et de la sensibilité ;
- ✓ Lutter contre les inégalités d'accès au langage, aux récits et aux pratiques culturelles ;
- ✓ Redonner une place centrale à la voix et à la narration dans les pratiques éducatives
- ✓ Encourager des formes artistiques immersives et participatives adaptées à la petite enfance ;
- ✓ Investir la notion de droits culturels via la reconnaissance des récits, langues, imaginaires et pratiques des familles.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- ✓ Développer des actions artistiques et culturelles à destination des jeunes enfants et de leurs familles ;
- ✓ Accompagner les adultes — professionnels mais aussi parents — dans la découverte de pratiques de narration, de lecture et de performance de récits adaptées à la petite enfance ;
- ✓ Favoriser l'acquisition d'une culture et de compétences communes autour de l'oralité, du récit ;
- ✓ Proposer des temps d'ingénierie culturelle, de transmission et d'accompagnement des professionnels ;
- ✓ Impliquer pleinement les familles dans le projet, dans une logique *d'aller-vers* et d'encapacitation, conformément à la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant ;
- ✓ Expérimenter des outils et dispositifs de médiation transposables dans les structures petite enfance et les médiathèques ;
- ✓ Organiser une restitution artistique fédératrice valorisant les expériences menées sur le territoire.

Les attendus :

1 – Création d'un outil ou d'une forme artistique autour de l'oralité

En lien avec les structures et partenaires du quartier et dans le cadre de son immersion au sein des lieux d'accueil du jeune enfant, l'équipe artistique devra penser **une création, sous forme d'outil de médiation et/ou de représentation publique**. Le format est laissé au choix de l'artiste ou de la compagnie. Une approche pluridisciplinaire sera appréciée. Cette production devra être pensée comme un outil transférable, mobilisable par les équipes du territoire au-delà du temps de résidence, contribuant ainsi à la montée en compétence des professionnels et à la pérennité du projet.

Durant la phase de recherche, création, il est attendu qu'un chantier ou laboratoire de création soit partagé avec les professionnels et usagers dans le lieu de la résidence.

2- Développer des actions auprès des enfants et des familles :

Les axes d'intervention et création prendront place autour de l'oralité et du conte comme défini plus haut et pourront s'articuler autour des actions suivantes :

- ✓ Séances de récit et de narration
- ✓ Exploration de la voix et du rythme
- ✓ Création de formes brèves adaptées aux tout-petits
- ✓ Expérimentations autour du langage corporel et sonore

Des temps parents-enfants (ateliers) en lien avec la médiathèque seront également planifiés pour valoriser le rôle du récit dans la construction du lien, et pour favoriser également une sensibilisation aux ressources de la médiathèque.

A titre prévisionnel, il est attendu 20 heures d'intervention artistique sur le quartier auprès de 5 structures petite enfance.

3- Proposer des temps d'échange aux professionnels

Des temps de sensibilisation et de formation des professionnels de la petite enfance, en complémentarité avec les agents de la médiathèque pourront également être proposés pour un prévisionnel horaire de 15 heures à définir avec les médiathécaires.

4 - Restitution

L'objet de la résidence devra donner lieu à une restitution comprenant :

- ✓ Un temps fédérateur réunissant enfants, familles et partenaires
- ✓ Un temps de restitution intégré à la programmation d'ouverture de la nouvelle médiathèque (premier semestre 2027)

La restitution devra rendre visible le travail mené avec les structures, la dynamique partenariale et l'expertise développée. L'aspect innovant de la production sera un plus.

Méthode de travail :

Elle sera élaborée sur le principe de la co-construction avec la création d'une méthodologie partagée avec les partenaires de l'EAC. Ce travail préalable permettra une vision commune des enjeux et contraintes liées notamment au lieu d'accueil et aux différents publics.

Lieu de la résidence :

La résidence se déploiera dans les structures petite enfance du quartier : crèches, relais petite enfance.

Il est à noter que la médiathèque sera fermée avant réouverture dans le nouveau lieu durant la période d'accueil de l'artiste.

Période et durée :

La résidence devra débuter mi-octobre et pourra se prolonger en 2027 jusqu'à la date d'ouverture du tiers-lieu (1^{er} trimestre 2027). Il est entendu que cette présence ne s'effectue ni à temps plein ni en continu mais selon une répartition concertée entre tous les acteurs et en fonction des actions prévues.

L'accompagnement de la Ville de Saint-Etienne se définira comme suit :

- Mise à disposition de salles de travail en fonction des besoins du résident
- Mise à disposition d'appartement pour l'équipe artistique, dans la limite de 6 personnes simultanément, et en fonction des disponibilités des appartements
- Co-construction du projet d'éducation artistique et culturelle et des temps de restitution
- Accès à l'espace numérique Le Combo (médiathèque de Tarentaize)
- Soutien financier à hauteur de 8.000 € pour l'ensemble de la mission-résidence comprenant la rémunération du résident ou de la compagnie résidente, les défraiements de déplacement et l'achat de petit matériel
- Communication sur la présence de l'artiste ou de la compagnie à Saint-Etienne, via le portail des médiathèques et tout autre support adéquat

Contreparties à la résidence

La compagnie/structure artistique s'engage à :

- Participer aux réunions de suivi fixées avec les équipes partenaires de l'EAC et répondre dans un délai approprié aux questions organisationnelles
- Répondre aux attendus listés plus haut

Durant la résidence artistique, la compagnie/structure artistique, autorise les agents de la Ville de Saint-Etienne à :

- Effectuer une captation limitée à 2mn d'un temps de répétition et/ou de représentation (au sein de la résidence et/ou sur les espaces extérieurs de la résidence) ;
- Effectuer une entrevue en vue de réaliser une vidéo de mémoire du passage artistique dans le lieu de résidence et/ou un témoignage écrit ;
- Prendre des photographies pour la promotion et communication du lieu de résidence

Calendrier prévisionnel

Lancement de l'appel à candidature : 30 juin 2026

Clôture de la réception des candidatures : 31 août 2026

Étude et sélection des candidatures : 1er septembre 2026 au 11 septembre 2026

Réponses aux candidats par email : le 14 septembre 2026

Période de résidence : 20 octobre – 18 décembre 2026

Période restitution : date ouverture Tiers-Lieu au public (1^{er} semestre 2027)

Eléments à fournir :

- ✓ Fiche de renseignements ci-jointe
- ✓ Présentation de l'artiste / compagnie et de projets portés antérieurement
 - Pistes de création, objet du travail en résidence,
 - Présentation du projet d'éducation artistique et culturelle sur lesquels les artistes souhaiteraient s'investir sur le territoire stéphanois
- ✓ Budget prévisionnel de la résidence
- ✓ Budget prévisionnel de la création

Les candidatures reçues seront étudiées par un comité artistique constitué de professionnels œuvrant dans le champ de la lecture publique, de l'éducation artistique et culturelle et de l'éducation aux jeunes enfants.

Non réalisation

En cas de non-réalisation du projet ou de réalisation partielle, les aides versées par la Ville de Saint-Etienne pourront faire l'objet d'une demande de remboursement de tout ou partie de la rémunération versée.

Contact :

Corinne Cazorla – Médiathécaire pilote du projet

corinne.cazorla@saint-etienne.fr

T 04 77 48 76 03 / P 07 67 04 08 58

Votre candidature doit être envoyée par e-mail à :

Anne-Sophie RAVAT – Responsable de la médiathèque de Beaulieu

anne-sophie.ravat@saint-etienne.fr